

# Les détenus de la prison de Caen peuvent suivre des cours universitaires : une première en France

Le centre pénitentiaire de Caen a mis en place un dispositif numérique sécurisé pour permettre aux détenus de suivre en ligne les cursus universitaires de toute la France.



Le « centre de ressources » du centre pénitentiaire de Caen (Calvados), où les détenus-étudiants ont accès au campus connecté de l'Université de Caen-Normandie, et bientôt de toute la France.

C'est un dispositif unique en France : les détenus du centre pénitentiaire de Caen (Calvados) peuvent désormais accéder aux cours de toutes les universités du pays, en cette rentrée 2020.

Un grand pas en avant pour ceux qui désirent poursuivre des études supérieures à leur sortie de prison, et ainsi faciliter leur réinsertion sociale.

Depuis la prison normande, ils peuvent suivre, par exemple, une licence dispensée à l'université de Rennes ou d'Aix-Marseille. « Au centre pénitentiaire de Caen, les détenus viennent de toute la France », rappelle Daniel Menoud, proviseur de l'unité pédagogique interrégionale au sein de la Direction interrégionale des services pénitentiaires.

"Augmenter leurs compétences"

Depuis 2018, ces détenus bénéficient du dispositif « MoodleBox », qui leur permet de récupérer les cours en version numérique, quand bien même le centre pénitentiaire n'est pas raccordé au réseau internet. « Cette box est un serveur, sur lequel les ordinateurs de l'unité locale d'enseignement (ULE) peuvent se connecter. Les étudiants-détenus ont accès au même environnement numérique de travail que les étudiants de la fac », explique le proviseur. Seule différence, mais notable : le tchat est désactivé.

L'avancée est de taille quand on sait que, jusqu'alors, le responsable de l'ULE devait imprimer l'ensemble des cours et des différents supports pédagogiques avant de les apporter au centre pénitentiaire. Autant dire que la somme de papier - et d'huile de coude - économisée, est conséquente.

Un dispositif plus simple qui va aussi permettre de travailler davantage avec les détenus. Daniel Menoud note :

Le niveau scolaire des détenus est assez faible, généralement. Les trois quarts d'entre eux ont un niveau inférieur ou égal au CAP. Il faut d'abord augmenter leurs compétences.

Sept détenus en études supérieures

Derrière les murs de la prison de la rue du Général-Moulin, cinq professeurs et un responsable dispensent aux détenus des cours de tous niveaux, de l'alphabétisation au Bac (général ou professionnel), en passant par des remises à niveau, des certificats de formation générale ou le brevet des collèges.

« Ensuite, ils peuvent passer un diplôme d'accès à l'université (DAU) », reprend Daniel Menoud. Actuellement, sept personnes suivent des études supérieures.

Lire aussi : À [Caen](#), l'ancien détenu est devenu docteur en sociologie

Lutter contre « l'illectronisme »

La finalité de ce « campus connecté », au-delà de l'obtention d'un diplôme, reste évidemment de favoriser la réinsertion des détenus et de lutter contre l'« illectronisme » pour lutter contre la récidive. Au centre pénitentiaire de Caen, les peines purgées sont (très) longues, dans la majorité des cas. Le proviseur souligne :

Certains sont entrés ici à une époque où Internet n'en était qu'à ses balbutiements. Quand ils reviennent au monde, en 2020, s'ils ne savent pas utiliser un ordinateur ou internet, c'est très handicapant.

Daniel Menoud espère que, d'ici cinq ans, 20 détenus suivent des études supérieures. Comme autant de preuves que la connaissance est un outil primordial dans la réinsertion des personnes emprisonnées.

328 Au 14 septembre 2020, 328 personnes étaient incarcérées au centre pénitentiaire de Caen. Il faut y ajouter 17 détenus sous le régime de la semi-liberté. Parmi eux, une centaine suit chaque semaine les cours de l'unité locale d'enseignement.